

Commande de spécimens

A la rentrée des classes, l'éditeur dunod envoie un courrier à tous les établissements scolaires et d'enseignement supérieur de France. Celui-ci se compose du catalogue des différentes pochettes proposées et d'un bon de commande pré-imprimé. A réception, les établissements transmettent le catalogue et le bon de commande aux professeurs concernés. Ceux-ci renvoient le bon de commande rempli.

L'éditeur demande à ce que le bon de commande soit accompagné d'un chèque représentant le montant à régler.

Si le chèque est joint à la commande, la secrétaire transmet au service expédition le bon de commande accompagnée d'une facture tamponnée « réglée ».

Si le chèque n'est pas joint à la commande, la secrétaire transmet au service expédition le bon de commande accompagnée d'une facture à régler.

Le service expédition fait directement le colis et l'envoie au professeur.

Quand un chèque d'une facture non réglée arrive, il est immédiatement enregistré par la secrétaire, et une facture « réglée » est envoyée au professeur.

Travail à faire :

- Quels sont les acteurs qui interviennent.

Construire le diagramme des flux.

